



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

moyens financiers

Question écrite n° 94123

Texte de la question

M. Jean-Paul Chanteguet interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le montant des crédits consacrés à la recherche dans le domaine du nucléaire civil. En effet, elle lui a récemment indiqué que 440 millions y étaient affectés. Il lui demande donc de bien vouloir préciser sur quelles lignes et sur quels exercices budgétaires. Par ailleurs, il aimerait connaître les organismes ou entreprises chargés de mettre en oeuvre ces programmes de recherche et pour quels montants.

Texte de la réponse

Le montant de 440 millions correspond aux subventions versées aux opérateurs de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (MIREs) pour la recherche dans le domaine du nucléaire civil. Il finance les recherches sur la fission et la fusion nucléaires, d'une part, sur les déchets nucléaires, la radioprotection et la sûreté nucléaire, d'autre part. Imputés principalement sur le programme 190 : « Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de l'aménagement durables », et sur le programme 172 : « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires », ces crédits se répartissent entre les différents opérateurs chargés de mettre en oeuvre les programmes de recherche. La liste de ces différents opérateurs est la suivante : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ; Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ; bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) ; institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) ; laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC). Pour 2010, le tableau suivant fait apparaître la répartition prévisionnelle suivante par catégorie de dépenses :

Prévisions 2010
(En milliers d'euros.)

	CEA	CNRS	BRGM	IRSN	LCPC	TOTAL
Fission nucléaire	277 000	6 049				283 049
Fusion nucléaire	34 800	2 947				37 747
Déchets nucléaires	19 300	11 675	959	4 112	286	36 332
Radioprotection et sûreté nucléaire		3 856		74 468		78 324
Autre/non détaillé		8 492				8 492
Total	331 100	33 019	959	78 580	286	443 944

Le budget du CEA présenté ci-dessus n'inclut pas les crédits du projet ITER (site de Cadarache) qui s'élevaient pour 2010 à 66,9 Meuros.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Chanteguet](#)

Circonscription : Indre (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94123

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2010, page 12612

Réponse publiée le : 3 mai 2011, page 4503